

Questions orales

Des voix: Bravo!

Mme Marleau: Monsieur le Président, dans un sondage réalisé l'an dernier, l'association des consommateurs de l'Alberta a constaté que les ophtalmologistes qui ne travaillent que dans les hôpitaux ont des listes d'attente de deux à cinq semaines pour des opérations, alors que ceux qui travaillent à la fois dans des cliniques privées et à l'hôpital peuvent opérer des patients d'établissements privés en deux ou quatre semaines, mais faire attendre jusqu'à 20 semaines les patients d'hôpitaux.

Les cliniques privées ne sont donc pas nécessairement la solution aux longues listes d'attente.

M. Grant Hill (Macleod, Réf.): Monsieur le Président, c'est un fait. Pour les chirurgies cardiaques électives, l'attente est de plus de deux ans au Manitoba; pour l'arthroplastie de la hanche, elle est de plus d'un an à l'Île-du-Prince-Édouard.

La ministre s'accroche à ses bureaucrates et à sa loi bien-aimée. . .

Des voix: Oh, oh!

Le Président: La parole est au député de Macleod.

M. Hill (Macleod): La ministre s'accroche à ses bureaucrates bien-aimés et à sa loi dépassée. Dans les années 90, cela signifie que l'assurance-maladie, c'est littéralement mauvais pour tout le monde.

La ministre placera-t-elle la santé devant la basse politique et les délais arbitraires, négociera-t-elle avec les provinces et reformera-t-elle la Loi canadienne sur la santé pour que nous n'ayons pas à choisir entre la mort sur une liste d'attente et le voyage dans un pays étranger?

• (1430)

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je continuerai de travailler comme je le fais actuellement avec les représentants des gouvernements provinciaux pour décider de la forme que prendra le régime d'assurance-maladie dans l'avenir. Nous tenons également le forum national sur la santé et nous consulterons les Canadiens.

Toutefois, en ce qui concerne les listes d'attente dans notre pays, ce n'est pas en permettant aux riches de resquiller que nous allons les raccourcir. Cela ne fait que reléguer les autres un peu plus loin sur les listes.

* * *

[Français]

LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Après deux ans de gouvernement libéral et 25 ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles, la situation des francophones hors Québec continue à se détériorer: le tiers d'entre eux parlent maintenant l'anglais à la maison. Le taux d'assimilation atteint même 75 p. 100 en Colombie-Britannique. On

ne parle donc plus de un million, mais bien de 640 000 francophones hors Québec dont le français est encore la langue d'usage.

Le premier ministre admettra-t-il que les piètres résultats obtenus par la Loi sur les langues officielles constituent un échec de sa vision du Canada, puisqu'elle n'a pas su enrayer l'assimilation croissante des francophones hors Québec?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la revue *L'Actualité* notait récemment que, de tous les pays du monde, c'est au Canada où le français a fait le plus de progrès dernièrement.

Je ne comprends pas l'honorable députée. Elle est prête à abandonner les francophones hors Québec. Elle est prête à abandonner le million de francophones qui vivent hors Québec.

Ils n'ont aucune considération parce qu'ils veulent se séparer du Canada. Eh bien nous, nous allons rester au Canada parce que nous voulons vraiment protéger ceux et celles qui ont vraiment du mérite à parler français, les francophones hors Québec.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, je voudrais rappeler au premier ministre que c'est lui qui nous a séparés du Canada; ce n'est pas le Québec qui veut se séparer du Canada.

Deuxièmement, je veux lui rappeler aussi de consulter les données de Statistique Canada. Il y a un million de francophones, bien sûr, mais il y en a juste 640 000 qui utilisent la langue française à la maison, donc qui sont de langue française.

Une voix: Ils sont en assimilation.

Mme Tremblay: Ils sont assimilés.

M. Godin: Pouf!

Mme Tremblay: Pouf, les francophones!

Une voix: Pouf, les francophones!

Mme Tremblay: Alors, le premier ministre ne reconnaît-il pas que l'avenir de la francophonie en Amérique repose, bien au contraire, sur la souveraineté du Québec, puisque seul un Québec souverain constituera le point d'ancrage de tous les francophones qui trouveront en lui un véritable allié, tenace et solidaire, qui défendra partout leurs revendications les plus légitimes?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui même, le journal qui représente la voix des francophones hors Québec demande aux Québécois de voter non au référendum parce que l'avenir des francophones hors Québec passe par la Loi sur les langues officielles du Canada, par le fait qu'il y a un gouvernement ici au Canada, à Ottawa, qui a toujours défendu les francophones hors Québec.

Certains ont évidemment plus de difficultés que d'autres à garder leur langue française, mais ils veulent la garder. Et il n'y a pas que cela. Chaque année, 350 000 anglophones canadiens, parce qu'ils vivent au Canada avec des francophones, apprennent la langue française, ce qui améliore le nombre de francophones au Canada et dans le monde entier. Le fait que le français existe en Amérique et qu'il est vivant en Amérique, c'est parce que les francophones sont demeurés au Canada depuis la Confédération.